



Compagnie d'arc de FISMES

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 15 NOVEMBRE 2009
CLOTURANT LA SAISON 2009**

Ordre du jour :

- Clôture de l'association « Bouquet Provincial Fismes 2008 »,
Suivi de l'assemblée générale de la Cie d'arc de Fismes avec :
- Rapport moral,
- rapport financier,
- bilan d'activité,
- élection du bureau,
- récompenses à nos meilleurs archers,
- perspectives d'avenir.

L'assemblée générale est ouverte à 10h30.

RAPPORT MORAL :

Le président, Benoît HELLYNCK, prend la parole.

« Je remercie le représentant de la Mairie de FISMES, tous les archers, parents, présidents d'association et amis présents ce jour pour cette assemblée générale ».

Nous allons tout d'abord procédé, conformément aux statuts, à la clôture de l'association « Bouquet Provincial de Fismes 2008 ».

Benoît HELLYNCK, Président de la Cie d'arc de FISMES, et André LARRATTE, Président du Bouquet, remercient encore chaleureusement les personnes présentes pour leur aide lors du Bouquet Provincial, qui fût une réelle réussite.

L'heure est venue de clôturer l'association créée pour cette manifestation.

Le Président du Bouquet, André LARRATTE, a fermé les comptes bancaires. Ceux-ci présentaient un solde de 1670 euros, qui a été transféré sur le compte de la Cie d'arc de Fismes.

Cet argent, conformément aux décisions prises auparavant, va être distribué entre les différentes associations qui ont le plus œuvré pour le bouquet (soit ADMR, APEL Ste Macre, Comité de Jumelage, Country, Pompiers de Fismes, UNC51 et les 2 associations de secouriste de Fismes). Une dernière part est attribuée pour le parrainage d'un enfant.

Le Comité de jumelage, représenté par son Président, Monsieur RIGAUX, annonce officiellement qu'il laisse sa part. La Cie d'arc de Fismes se réunira pour une nouvelle attribution.

Le Président, Benoît HELLYNCK, précise ensuite qu'il va donner sa démission du poste de Président de la Cie d'arc de FISMES, mais qu'il désire rester CAPITAINE de la Compagnie. Le titre de CAPITAINE est un titre honorifique d'un point de vue administratif, mais, dans le tir à l'arc, c'est un poste important et reconnu.

En effet, pour raison professionnelle, il a, avec Marie-Pierre, quitté la région pour aller s'installer dans le Pas de Calais. Tous deux resteront licenciés à la Cie d'arc de Fismes, mais il est maintenant trop éloigné pour pouvoir assurer la fonction de Président.

Il est sûr que la nouvelle équipe autour du nouveau Président saura être à la hauteur de la tâche qui l'attend, et lui souhaite bonne chance.

RAPPORT FINANCIER :

Benoît HELLYNCK présente le rapport financier pour la saison 2008-2009. Sur ce rapport financier, il apparaît encore diverses opérations liées au Bouquet.

Par ailleurs, la compagnie d'arc de FISMES a investi dans un nouvel ordinateur et dans du matériel d'archerie (en particulier dans des arcs dits de compétition).

Le Président met au vote l'approbation des comptes. L'assemblée présente donne son approbation à l'unanimité.

Par ailleurs, il précise qu'il a été décidé de dédommager l'Ecole Ste Chrétienne pour la mise à disposition des archers de son préau, seul moyen actuel pour que les archers puissent s'entraîner, puisque le gymnase dans lequel nous devons avoir un mur de stramit, n'est toujours pas fini.

BILAN D'ACTIVITE :

En 2008, pour cause de Bouquet, les archers de la Compagnie d'arc de FISMES sont peu sortis en compétition.

En 2009, les archers fismois sont repartis sur les pas de tir.

Ils ont de nouveau brillé sur les championnats départementaux et ligue :

- podiums départementaux : 8 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 1 médaille de bronze
- podiums ligue : 5 médailles d'or, 4 médailles d'argent et 2 médailles de bronze
- trophée champ'ardennais : 5 podiums

De plus, nous avons eu 5 archers qualifiés en championnat de France BEURSAULT :

Quentin BREMARD en BH CL : 4ème

Ludivine PLANTIN en CF CL : 11ème

Alexis CAMUZET en JH CO : 11ème

Julien HELLYNCK en SH CL : 20ème

André LARRATTE en VH CL : 13ème

Nous avons un début de saison 2010 très prometteur :

André LARRATTE a réalisé de très bons scores, assurant ainsi sa qualification au championnat de France salle qui aura lieu à MARSEILLE le week-end du 6 et 7 Mars 2010.

Quentin BREMARD, après une excellente saison 2008, a un début de saison 2009 moyen, mais il découvre un nouveau matériel.

Ludivine PLANTIN est un peu dans le creux de la vague, comme beaucoup de jeunes qui partent faire leurs études à REIMS.

Alexis CAMUZET redémarre les concours avec une nouvelle arme, puisqu'il s'est mis à l'arc Compound. Il y prend du plaisir.

Thibaut REITER, Florian WUNENBURGER, Jules FREYSS et Maxime SAUCET débute et découvre les compétitions, où ils se font plaisir, et cela nous promet de futurs très bons compétiteurs. De plus, ils sont très assidus aux entraînements.

A chaque fois que les archers de la Compagnie d'arc de FISMES partent en concours, ils reviennent avec de nombreux podiums :

VERZY : 8 podiums sur 10 archers

GUEUX : 5 podiums sur 5 archers

Cela augure d'autres bons résultats pour la saison 2010.

Par ailleurs, nous avons de nouveau participé aux activités pendant les vacances de Printemps organisées par la Mairie de FISMES. Thierry, Jean-François et André ont pris spécialement des congés pour accueillir les jeunes pendant les vacances de Pâques. Merci à eux.

La compagnie d'arc de FISMES sera également présente lors de la fête de la St ELOI, et comme chaque année, tiendra un stand de tir à l'arc sur la place.

RECOMPENSES A NOS MEILLEURS ARCHERS :

Suite à ce palmarès, le Trésorier, André LARRATTE, se lève pour récompenser les archers Fismois qui ont brillé lors des championnats départementaux et régionaux.

Félicitations à Quentin BREMARD, Ludivine PLANTIN, Thibaut REITER, Julien CIZELLE, Océane LARRATTE, Thierry CAMUZET et André LARRATTE.

ELECTION DU BUREAU :

Cette assemblée est, conformément aux statuts, électorale.

Benoît HELLYNCK renouvelle son souhait de démissionner de son poste de Président.

Après vote, le nouveau bureau est le suivant :

- **PRESIDENT** : André LARRATTE

- **VICE-PRESIDENT** : Jean-François JEROME

- **VICE-PRESIDENT** : Thierry CAMUZET

- **SECRETAIRE** : Marie-Pierre HELLYNCK

- **SECRETAIRE-ADJOINT** : Pascale CAMUZET

- **TRESORIER** : André LARRATTE

- **TRESORIER-ADJOINT** : Pascale CAMUZET

- **MEMBRES DU BUREAU** : Benoît HELLYNCK, Catherine COUFFY, Virginie PLANTIN et Thierry LARRATTE

Le nouveau siège social de l'association « Compagnie d'arc de FISMES » est transféré à l'adresse du nouveau Président, Monsieur André LARRATTE.

Benoît HELLYNCK souhaite la bienvenue aux nouveaux élus, et donne la parole au nouveau Président en lui souhaitant bonne chance.

PERPECTIVES D'AVENIR :

Le nouveau Président, André LARRATTE, se lève et commence son discours :

« Mesdames, messieurs, je vous salue »

« Tout d'abord, merci à Marie-Pierre et Benoît de tout ce qu'ils ont apporté à la Compagnie, et ce n'est pas fini ! Car c'est grâce à eux que nous sommes arrivés là où on en est actuellement.

Merci de toutes ces heures passées chez vous le soir pour l'organisation de la compagnie, en particulier tout ce qui est informatique.

Merci des bons résultats des compétiteurs, car le 1er champion de France vient de chez vous, et par 3 fois, ce n'est pas rien, et c'est une motivation pour ceux qui sortent actuellement.

Merci pour la technique du matériel, les réglages, etc... qui permettent à nos archers de se placer dans les concours officiels.

Merci pour l'organisation, pour toutes les démarches administratives, et pour nous avoir dirigé de main de maître pour réussir un Bouquet Provincial que l'on n'oubliera pas de sitôt, tant sur le plan local, régional que national.

Merci, et ne partez pas tout de suite, car on a encore besoin de vous, mon Capitaine, et ma secrétaire. »

« A ce jour, je prends la main de la compagnie d'arc de FISMES, et avec l'équipe que l'on a actuellement, cela devrait bien se passer. Bienvenue à tous.

Nos objectifs pour les années à venir, sont de maintenir le niveau sportif, qui est très bien actuellement, mais que l'on peut encore améliorer. Comme disait Marc : Mieux faire tu peux, mieux faire tu dois.

J'espère que l'examen d'arbitrage que nous avons passé Thierry et moi, ce soit bien déroulé, afin de pouvoir continuer à organiser notre concours beursault qui nous tient tant à cœur, et qui nous permet de maintenir l'esprit de famille qui y règne.

Un autre de nos objectifs sera d'obtenir un label de la FFTA, qui sera important pour les subventions CNDS et autres.

Nous espérons avoir, enfin, et bientôt une belle salle de tir, avec son mur de stramit, et chauffée.

Il nous faut maintenir et entretenir le jeu d'arc. Après avoir vu d'autres jeux d'arc lors de nos tirs beursault dans d'autres compagnies, nous pouvons dire que le nôtre est magnifique. Il est donc important de l'entretenir, sans dépenser trop de sous pour être bien vu par le trésorier.

Dans l'immédiat, nous devons préparer le stand de tir pour la fête de la St ELOI et penser au repas de Saint Sébastien.

Nous envisageons de choisir une date pour faire un tir nature à Baslieux les Fismes, sur les terres de Jean-Marie BREMARD. Pour passer une journée récréative et de découverte à ce tir, toutes les bonnes idées sont les bienvenues.

En travaux d'investissement, nous souhaitons couvrir l'allée du deuxième beursault. Mais je vous rappelle qu'il y a déjà des travaux que l'on peut faire de suite, à savoir, le ramassage des feuilles et le changement des bandes de stramit dans le 1er jeu.

En achat, nous prévoyons d'acheter un lave-vaisselle, en prévision du repas de St Sébastien.

Je vous remercie de m'avoir écouté. »

Le Capitaine, Benoît HELLYNCK remercie le nouveau Président et lui souhaite bonne chance.

Le Président, André LARRATTE, invite l'assemblée au pot de l'amitié.

La séance est levée à 12h30

La secrétaire
Marie-Pierre HELLYNCK

Le Président de la Compagnie d'arc de FISMES
André LARRATTE